



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE DEGIVREUR

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	DEGIVREUR
NO DE PRODUIT :	007
UTILISATION	Dégivreur
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Irritant pour les yeux.

CLASSIFICATION Xi;R36. R10, R67.

### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
DIÉTHANOLAMINE	203-868-0	111-42-2	< 1%	Xn;R22,R48/22 Xi;R38,R41
ETHYLÈNE-GLYCOL	203-473-3	107-21-1	10-30%	Xn;R22
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	30-60%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

**DEGIVREUR****RISQUES PARTICULIERS**

Oxydes de : Carbone. Azote.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone avec beaucoup d'eau. Bien ventiler.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éviter l'inhalation de vapeurs.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

**CRITÈRES DE STOCKAGE**

Entreposage des liquides inflammables.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
DIÉTHANOLAMINE	VLEP	3 ppm	15 mg/m <sup>3</sup>			
ETHYLÈNE-GLYCOL	VLEP	20 ppm	52 mg/m <sup>3</sup>	40 ppm	104 mg/m <sup>3</sup>	*
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m <sup>3</sup>	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée

**DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS**

WEL = Workplace Exposure Limits

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****MESURES D'INGÉNIERIE**

Pas d'instructions particulières de ventilation. Ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Porter des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**MESURES D'HYGIÈNE**

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**DEGIVREUR**

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Clair Bleu		
ODEUR	Odeur d'alcool		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau. Miscible avec Alcool		
DENSITÉ RELATIVE	~ 0.950 @ 20 °c	TAUX D'ÉVAPORATION	< 1 BuAc=1
POINT D'ÉCLAIR (°C)	30 CF (Creuset fermé).		

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral-rat)

**INHALATION**

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritant pour les yeux.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun 'effet grave à long terme reconnu.

**VOIE D'EXPOSITION**

Contact avec la peau et/ou les yeux.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Ne pas permettre produit a entrer dans la canalisation ni dans l'eau.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >1000

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l >1000

**DÉGRADABILITÉ**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## DEGIVREUR



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	ALCOHOLS, N.O.S. (PROPAN-2-OL)		
NO. UN ROUTE	1987	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
TUNNEL RESTRICTION CODE	(D/E)	No. DE DANGER (ADR)	30
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3	CODE HAZCHEM	3Y
NO CEFIC TEC(R)	30GF1-III	NO. CLASSE RID	3
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	1987
CLASSE IMDG	3	NO. DE PAGE IMDG	94 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III	EMS	F-E, S-D
NO. UN, AIR	1987	CLASSE AIR	3
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III		

### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

## ÉTIQUETAGE



Irritant

## PHRASES DE RISQUE

R10	Inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 04/04/2008

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1  
GÉNÉRÉE LE

## DEGIVREUR

### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R48/22	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.